

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (Acheteurs)

Il est exposé que :

Inter Beaujolais est l'interprofession viticole du vignoble Beaujolais. Avec le site www.bienvenue-en-beaujonomie.fr et l'événement Bienvenue en Beaujonomie, Inter Beaujolais vise à promouvoir les vins du Beaujolais de l'ensemble de ses ressortissants, par le biais de la stratégie mise en place et décidée unanimement au sein de l'interprofession. Le site Bienvenue en Beaujonomie vise à référencer les événements organisés dans les structures de réception le 3 et 4 juillet 2021 pour Bienvenue en Beaujonomie. Elle facilite l'achat et la réservation des acheteurs particuliers auprès des structures de réception. Inter Beaujolais n'est pas l'organisateur des événements mis en ligne, seul les structures de réception qui mettent leurs événements en ligne et/ou en vente sur le site détiennent ce statut.

Afin de mieux comprendre le vocabulaire utilisé, voici un lexique permettant de se retrouver dans les termes rédigés de nos conditions générales de vente :

Acheteur : « Acheteur » : désigne une personne physique majeure agissant en tant que consommateur, ayant passé commande par le biais du site Bienvenue en Beaujonomie pour réserver une ou des places sur un ou des événements organisés par les structures de réception.

Structure de réception : « Structure de réception » désigne une maison, un domaine viticole du Beaujolais, un partenaire de la filière souhaitant offrir à la vente son événement (événement animation off ou événement repas) par l'intermédiaire du Site et de ses services et ayant souscrit un Compte d'Utilisateur.

Événement : « Événement » désigne l'événement organisé lors de Bienvenue en Beaujonomie par la structure de réception mis en vente sous la forme de places par l'intermédiaire des Services proposés par Inter Beaujolais. Il peut s'agir d'un événement repas comme d'un événement animation off.

Place : « Place » désigne l'objet de l'achat d'un acheteur sur le site. En effet, l'acheteur se rend sur le site de Bienvenue en Beaujonomie pour acheter sa place à l'événement (événement repas ou événement animation off) organisé par une structure de réception du Beaujolais. Si l'acheteur souhaite en acheter plusieurs, on retiendra le terme « places » au pluriel.

Fiche Événement : La « Fiche Événement » reprend les caractéristiques principales des événements organisés (événement repas ou événement animation off) par les structures de réception pour Bienvenue en Beaujonomie.

Article 1. Objet – Champ d’application – Adhésion

Le Site est disponible en français et en anglais.

L'accès et l'utilisation du Site ainsi que des Services présents sur ce Site sont soumis aux termes et conditions des présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV »). En utilisant les Services et le Site, les utilisateurs acceptent les CGV sur le site Bienvenue en Beaujonomie. Les CGV s'appliquent à toutes les ventes et réservations de place réalisées par l'intermédiaire du Site et de ses Services. Elles ont pour objectif de régir les relations entre Inter Beaujolais et les Utilisateurs du site. Ces conditions générales de vente s'appliquent en supplément des conditions générales d'utilisation des structures de réception qui régissent les relations entre les structures de réception et Inter Beaujolais. Ci-après « CGU structures de réception » accessibles à l'adresse URL <https://bienvenue-en-beaujonomie.fr/cgu-operateurs>)

Les conditions générales de vente étant susceptibles de modifications à tout moment, celles applicables sont celles en vigueur au jour de la passation de la commande par l'Acheteur.

Les conditions générales de vente peuvent être retrouvées et parcourues depuis la page d'accueil du Site. Il suffit pour le visiteur de Bienvenue en Beaujonomie de cliquer sur la page « Conditions Générales de Vente ». Il est recommandé aux structures de réception et aux acheteurs du Site de consulter régulièrement cette page. Les conditions générales de vente sont également rappelées à chaque transaction sur le site. Avant d'effectuer le paiement pour la réservation d'un événement organisé par une structure de réception, les conditions générales sont disponibles à la visualisation. L'action de cocher le bouton qui fait référence aux conditions générales constitue une validation et une acceptation des conditions générales susmentionnées. En conséquence, lorsque l'acheteur passe et valide cette étape, il donne la confirmation de son adhésion entière et sans réserve des conditions générales de vente du site.

Article 2. Fiches événements

Les événements des structures de réception sont présentés sur le Site par le biais de fiches événements avec un descriptif mettant l'Acheteur en mesure de connaître leurs caractéristiques essentielles de l'événement et leur Prix.

Les renseignements relatifs aux offres ont été communiqués par les structures de réception, ces derniers étant seuls responsables du contenu du descriptif fourni, de son exhaustivité et de la conformité de l'événement proposé via ce descriptif.

Article 3. Conclusion du contrat

3.1 Processus de commande sur le Site et confirmation de la commande

a. Les Acheteurs peuvent commander des places aux événements proposés par les structures de réception sur le Site tant que les offres des événements par les fiches événements sont visibles sur le Site.

Après avoir été mis en mesure de vérifier et modifier le contenu et le prix de sa commande, et pour pouvoir finaliser sa commande et payer, l'Acheteur déclare avoir pris connaissance et accepter pleinement et sans réserve l'intégralité des CGV, en cliquant sur la case « J'accepte les conditions générales de vente ».

La langue proposée pour la conclusion du contrat est le français.

b. Un courrier électronique de confirmation de la commande est alors automatiquement adressé à l'Acheteur (ce courrier électronique mentionne l'ensemble des informations requises par l'**article L. 221-13 du Code de la consommation**).

Toutefois, le contrat de vente est soumis (i) à la condition résolutoire que l'événement soit disponible (cf. **article 3.2** ci-après) et (ii) que la structure de réception ait accusé réception du paiement.

Une fois la prise en compte de la commande, confirmée à l'Acheteur, les informations concernant la commande de l'Acheteur seront envoyées par mail à l'acheteur.

3.2 Disponibilité du/des événement(s) – Condition résolutoire

Le contrat de vente est soumis à la condition résolutoire que des places pour l'événement soient disponibles et que la structure de réception ait accusé réception du paiement.

Dès que la commande de l'Acheteur est prise en compte, la structure de réception est informée par Inter Beaujolais sans délai par courrier électronique qu'une ou plusieurs places à l'événement présentes sur le site de Bienvenue en Beaujonomie a fait l'objet d'une commande par un Acheteur.

Au cas où (i) un même événement fait l'objet d'une commande par plusieurs Acheteurs à la fois et (ii) cet événement n'est plus disponible en quantité suffisante pour satisfaire l'ensemble des commandes, celui-ci sera vendu suivant l'ordre chronologique des commandes passées par les Acheteurs selon le principe « Premier arrivé, premier servi ». La commande sera alors infirmée pour les autres Acheteurs.

Tous les litiges liés à l'événement de la structure de réception. Dans le second cas, le contrat conclu entre l'Acheteur et la structure de réception sera alors automatiquement résolu et chacune des parties sera libérée de ses obligations. Le compte bancaire de l'Acheteur sera crédité du montant de la commande annulée dans un délai de sept (7) jours. Toutefois, seul le contrat portant sur la vente du/des événement(s) non disponible(s) est visé par cette résolution.

Il est rappelé que seule la structure de réception a la maîtrise de la disponibilité de l'événement. Le contrat de vente est réputé conclu à ce moment-là.

Article 4. Prix et modalités de paiement

4.1. Prix de Vente

Le Prix de chaque événement indiqué sur la Fiche Domaine correspond au prix de l'événement fixé par la structure de réception.

Le Prix est indiqué sur le Site en euros, toutes taxes comprises.

4.2. Modalités de paiement

Le paiement du Prix de ou des événements s'effectue lors de la commande sur le Site Bienvenue en Beaujonomie grâce à la solution de paiement Stripe permettant aux structures de réception l'encaissement de ces paiements après acceptation expresse des modalités par l'Acheteur.

Le paiement du Prix est réalisé par carte bancaire. L'Acheteur se verra débiter du prix de(s) place(s) achetées pour l'événement Bienvenue en Beaujonomie à partir du moment où il aura validé les conditions générales de vente puis validé

et confirmé sa commande en ligne.

En cas de non-réception du paiement par la structure de réception sous quarante-huit heures (48h) à compter de la date de commande, le contrat de vente est automatiquement résolu (cf. article 3.1.b). Chacune des parties est donc libérée de ses obligations.

L'Acheteur renseignera par conséquent des données exactes, complètes et non frauduleuses lors du paiement de la commande. L'Acheteur déclare et garantit qu'il est pleinement capable et autorisé à utiliser la carte bancaire et qu'il dispose des fonds suffisants, sur le compte bancaire rattaché de la carte bancaire utilisée, pour le paiement de sa commande.

Le paiement des commandes effectuées via le Site est fait directement à la structure de réception qui encaisse directement les fonds. Les paiements ne passent donc jamais via Inter Beaujolais.

Une facture détaillée par Inter Beaujolais est transmise à l'Acheteur au moment de la prise de commande.

4.3. Sécurité des paiements

Inter Beaujolais et les structures de réception ont adopté l'un des systèmes de sécurisation les plus performants à ce jour, et qui établissent une connexion cryptée directement entre l'Acheteur, la solution de paiement Stripe et la banque. Inter Beaujolais utilise la solution Stripe, utilisant le procédé de cryptage SSL (Secure Socket Layer) et 3D Secure mais se réserve, à tout moment, le droit de changer de système.

Inter Beaujolais n'a en aucun cas accès aux informations confidentielles relatives au moyen de paiement que l'Acheteur utilise lors du paiement. C'est pourquoi les coordonnées bancaires de l'Acheteur lui seront demandées à chaque nouvelle commande.

Bien qu'Inter Beaujolais utilise un logiciel de sécurité crypté, la sécurité des informations et des paiements transmis par Internet ou via e-mail ne peut être garantie. Inter Beaujolais ne saura être tenue responsable des dommages résultant de l'utilisation de moyens de communication électroniques.

Article 5. Droit de rétractation

5.1. Conformément aux dispositions légales en vigueur, dans le cadre

d'un achat effectué auprès d'une structure de réception, l'Acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la commande pour exercer, auprès de ladite structure de réception et de Bienvenue en Beaujonomie, son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

L'Acheteur exerce son droit de rétractation directement auprès d'Inter Beaujolais par l'envoi d'un e-mail à l'adresse bienvenue-en-beaujonomie@beaujolais.com indiquant son numéro de commande ainsi que les références de l'événement pour le(s)quel(s) il exerce son droit de rétractation. Inter Beaujolais se chargera ensuite d'en notifier la structure de réception par envoi d'un e-mail.

5.2. En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai précité, seul le Prix des événements acheté(s) et pour le(s)quel(s) le droit de rétractation est exercé par l'Acheteur sera remboursé par la structure de réception.

En cas de demande de remboursement par l'Acheteur, la structure de réception procédera lui-même au remboursement de l'événement par crédit du compte bancaire de l'Acheteur dans un délai maximal de trente (30) jours suivant la date à laquelle le droit de rétractation a été exercé.

Après ces 14 jours, conformément aux dispositions légales en vigueur, les structures de réception se réservent le droit de garder les frais de gestion bancaires inhérents à la solution de paiement Stripe dont le montant fluctue entre 1.4% du montant de la transaction effectuée lors du paiement + 25 centimes en euros pour les cartes européennes jusqu'à 2,9% du montant de la transaction effectuée lors du paiement + 25 centimes en euros pour les cartes Hors UE.

Passé un délai de 72 heures avant l'événement aucun remboursement de l'acheteur à la structure de réception n'est possible au regard des dispositions prises par la structure de réception pour la réalisation de son événement. Ces dispositions concernent notamment les charges dont celui-ci devra potentiellement s'acquitter dans la prévision du nombre de personnes qui assistera à son événement.

5.3 La structure de réception se réserve le droit d'annuler le contrat prévu avec le ou les acheteurs de son événement à la suite de motifs impérieux. Si ce cas de figure survient, la structure de réception se verra dans l'obligation de prévenir les acheteurs au moins 3 semaines avant le jour prévu de l'événement et de leur rembourser les places pour l'événement concerné. En aucun cas, la structure de réception ne sera tenue pour responsable des frais engagés

par l'acheteur auprès de structures tierces liées à l'événement Bienvenue en Beaujonomie.

Article 6. Réclamations

En cas de réclamation d'un Acheteur concernant un événement et dans l'éventualité où l'information est remontée à Inter Beaujolais, Inter Beaujolais en informe dans les plus brefs délais la structure de réception concerné par l'envoi d'un e-mail. Les litiges sont donc réglés entre l'Acheteur, et la structure de réception qui feront leurs meilleurs efforts pour résoudre les litiges à l'amiable.

Dans le cas où, la responsabilité de la structure de réception est effectivement engagée dans le litige en cause, celui-ci remboursera alors l'Acheteur du montant de sa réservation.

Article 7. Données personnelles et CNIL

Les Données communiquées par l'acheteur dans le cadre d'une réservation (nom, prénom, mail, adresse, téléphone, etc.) via le Site sont destinées à Inter Beaujolais et aux structures de réception et sont utilisées pour le traitement et le suivi des réservations, la relation client ainsi que pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires incombant à Inter Beaujolais et aux structures de réception.

S'agissant des données relatives aux événements des structures de réception achetés par les Acheteurs, qui sont collectées dans le cadre du Site et de ses Services, Inter Beaujolais informe les Acheteurs qu'elles sont destinées à Inter Beaujolais, et que seules les informations nécessaires à la réalisation de l'événement seront transférées, à cette unique fin, à la structure de réception. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées à d'autres fins.

Les structures de réception assureront la sécurité des Données des Acheteurs qu'ils conservent pour les besoins de la réalisation et du suivi de leur événement. En cas de difficulté concernant le traitement des données, la structure de réception peut s'adresser directement à Inter Beaujolais, dans les conditions fixées, suivant le cas, dans les CGV ou CGU structures de réception.

Dans le cadre des CGV, les structures de réception peuvent être amenés à recevoir par e-mail de la part d'Inter Beaujolais des informations liées au Site et aux Services.

La structure de réception dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression et de rectification relatif à ses données personnelles en adressant un e-mail à l'adresse bienvenue-en-beaujonomie@beaujolais.com ou en modifiant directement son compte utilisateur si c'est une structure de réception sur le site Bienvenue en Beaujonomie.

Il est rappelé que tous les identifiants relatifs au Compte de la structure de réception attribués par Inter Beaujolais sont strictement individuels et ne peuvent être utilisés que par les Utilisateurs autorisés. L'Utilisateur garde son identifiant et son mot de passe secrets et hors de portée d'un tiers.

Article 8. Autorisation d'exploitation du droit à l'image de la structure de réception

En acceptant les CGU Structures de réception, la structure de réception autorise Inter Beaujolais à reproduire et exploiter son image fixée dans le cadre de photographies pour la prestation de la promotion et la communication de Bienvenue en Beaujonomie. Cette autorisation emporte la possibilité pour Inter Beaujolais d'apporter à la fixation initiale de son image toutes modifications, adaptations ou suppressions qu'il jugera utile. Inter Beaujolais pourra notamment l'utiliser, la publier, la reproduire, l'adapter ou la modifier, seule ou en combinaison avec d'autres matériels, par tous les moyens, méthodes ou techniques actuellement connues ou à venir.

Cette autorisation est valable pour une utilisation :

- Pour une durée de 10 ans,
- Sur les territoires : monde, tous pays,
- Sur tous les supports matériels et immatériels, en tous formats connus ou inconnus à ce jour, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive : support papier (tirages des photographies), catalogues et éditions diverses, CDROM / DVDROM et autres supports numériques connus et inconnus à ce jour, tout support audiovisuel, notamment cinéma, TV et par tous moyens inhérents à ce mode de communication, internet (incluant Intranet, Extranet, Blogs, réseaux sociaux), tous vecteurs de réception confondus (smartphones, tablettes, etc.), médias presse (spots publicitaires télévisuels, spots publicitaires cinématographiques), supports de communication interne, supports promotionnels (PLV, ILV, campagnes d'affichage en tous lieux, toutes dimensions et sur tous supports (urbain, aéroports, gares, transports en commun, etc...), supports destinés à la vente (produits de merchandising : cartes postales, posters, tee-shirt, etc.), droit d'intégration dans une autre œuvre / œuvre multimédia.

Article 9. Relation avec les Utilisateurs

Pour toute information ou question, le Site dispose d'un service en charge des relations avec les Utilisateurs, joignable :

- par téléphone au 04 74 02 22 10 de 09h00 à 18h00 (coût d'un appel local au tarif en vigueur)
- par e-mail à bienvenue-en-beaujonomie@beaujolais.com
- par courrier : Inter Beaujolais, 210 boulevard Victor Vermorel, 69400 Villefranche-Sur-Saône

Article 10. Dispositions générales

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques d'Inter Beaujolais, dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme des preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus en application des CGV.

Article 11. Résiliation

a. Inter Beaujolais se réserve le droit de mettre fin à tout moment au Compte Structure de réception par e-mail, moyennant un préavis raisonnable. En cas de non-respect des obligations inhérentes à la responsabilité de la structure de réception ainsi que de manquement à ses obligations essentielles, l'accès à son Compte Utilisateur peut être, immédiatement et sans préavis, temporairement ou définitivement suspendu au moyen de la désactivation de son Compte structure de réception et ce, sans préjudice des autres droits d'Inter Beaujolais. Les présentes CGV prendront fin dans les mêmes conditions que lors d'une résiliation normale (cf. Article 10.2.b).

b. Structure de réception pourra supprimer son Compte structure de réception par simple envoi d'un e-mail avec accusé de réception. La structure de réception et Inter Beaujolais auront alors quinze (15) jours ouvrables pour honorer leurs engagements respectifs, notamment pour la structure de réception, honorer ses événements avec la même attention qu'auparavant et pour l'Acheteur rester redevable de tout montant dû, jusqu'à suppression effective du Compte Utilisateur. Inter Beaujolais s'engage à effacer le Compte Utilisateur ainsi que toutes les informations et données s'y rattachant.

Article 12. Limitation de Responsabilité

Sauf disposition contraire, et dans les limites prescrites par le droit français,

Inter Beaujolais exclut expressément toute responsabilité pour tous dommages, y compris et sans limitation, tous dommages directs, indirects, spéciaux, consécutifs ou accessoires, ou dommages relatifs à une perte d'utilisation, de bénéfices, de données ou tout autre bien incorporel, dommage causés à la clientèle ou à la réputation, ou coût d'achat de produits ou services de substitution résultant de, ou liés à l'utilisation, à l'impossibilité d'utilisation, aux performances ou aux dysfonctionnements du Site et des éléments postés dessus, indépendamment du fait que ces dommages pourraient être considérés comme prévisibles en vertu du contrat, de la responsabilité délictuelle, de la jurisprudence ou de tout autre corps de règle applicable.

Cette disposition n'a aucune incidence sur la responsabilité d'Inter Beaujolais en cas de décès ou de blessures, résultant de sa négligence, ou de sa responsabilité en cas de fausse déclaration, déclaration trompeuse relative à une question essentielle, ou sur toute autre responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée en vertu de la loi.

La consultation et la passation de commande sur Internet implique une connaissance et une acceptation des caractéristiques et risques associés à l'Internet, en termes de performances techniques, de temps de réponse, de risques d'interruption, de virus et plus généralement de tous risques associés à la connexion et à la transmission de données sur Internet. L'utilisateur d'Internet doit prendre toutes mesures appropriées pour protéger ses propres données et informations stockées sur ses équipements informatiques. La création de liens hypertextes vers le Site est soumise à l'accord préalable d'Inter Beaujolais. Les liens hypertextes établis en direction d'autres sites à partir du Site ne sauraient, en aucun cas, engager la responsabilité d'Inter Beaujolais.

Article 13. Nullité d'une clause

Toute clause des CGV qui viendrait à être déclarée nulle en application d'une loi, d'un règlement ou d'une décision définitive d'une juridiction compétente sera privée d'effet, mais sa nullité ne saurait porter atteinte aux autres stipulations ni affecter la validité des CGV. Autant que possible, dans le cas où une clause/sous clause ou une partie de clause/sous clause peut être séparée du reste de la clause afin de rendre la partie restante valable, la clause doit être interprétée en conséquence. Dans le cas contraire, l'utilisateur accepte que la clause en question soit rectifiée et interprétée de telle manière qu'elle se rapproche du sens original de la clause, conformément à la loi.

Article 14. Litiges et Droit applicable

Les CGV sont régies par le droit français. Tout litige y afférent qui ne trouverait pas dans un premier temps de résolution à l'amiable, notamment conformément à l'Article 13, sera soumis aux juridictions françaises compétentes

Selon l'**Article L 612-1**, Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à une structure de réception. A cet effet, Bienvenue en Beaujonomie garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation.